

Du bon usage d'une cartographie sommaire

René de Maximy

Un maître en l'utilisation des cartes pour faire son jeu politique fut, semble-t-il, le roi des Belges Léopold II. Admiratif des géographes explorateurs des *terrae incognitae*, il les invite, en 1876, à s'exprimer en son palais bruxellois. Dès 1878, fort de leurs expériences, il se lance dans la conquête d'un empire au centre de l'Afrique, considéré alors comme un *continent mystérieux*. Il se sert de leurs découvertes, de leur art du récit et de la cartographie, pour convaincre l'opinion nationale et internationale de la qualité de son entreprise *civilisatrice* mise en route par le truchement de l'Association Internationale Africaine (AIA) dont, promoteur, il est le protecteur très attentif. Mais, cependant, soucieux de disposer d'un instrument de conquête plus efficace et entièrement sous son contrôle, il crée bientôt un Comité d'Étude du Haut-Congo (CEHC), société très privée (dont les statuts ne furent jamais publiés et dont il est bientôt l'unique actionnaire) qu'il met sur pied sur le conseil de F. de Lesseps¹.

Chacun connaît l'histoire de la création et de la reconnaissance politique de l'État indépendant du Congo, vaste territoire d'Afrique centrale, constitué sous le pavillon de l'Association internationale africaine (AIA) et attribué, à titre personnel, à Léopold II qui, quoique l'association soit officiellement *scientifique et humanitaire*, gèrera à son unique convenance le nouvel État.

1 • M. C. Brugailère, R. de Maximy : Un roi homme d'affaires, des géographes et le tracé des frontières de l'État indépendant du Congo, 29p., in *Hérodote* n°41, Paris 1986.

Cette histoire comprend, conforme aux règles de la profession, une manipulation des diplomates réunis à la Conférence de Berlin (1884-85) et un tour de passe-passe si énorme qu'aucun auteur d'intrigues policières n'oserait l'employer pour faire avancer l'action de son roman²

En 1884, donc, s'ouvre à Berlin une conférence internationale à laquelle sont conviés *les Puissances* pour statuer sur l'internationalisation, à l'instar du Danube, du Niger et du Congo, fleuves en cours d'exploration. Sous couvert de *porter la civilisation* aux régions les plus reculées du centre de l'Afrique, cette conférence semble bien être provoquée pour satisfaire les ambitions de Léopold II, qui viennent opportunément s'inscrire dans la politique internationale de Bismarck. En effet si l'on discute, dans l'indifférence des nations conviées (européennes, étasunienne, ottomane), du statut international du Niger et du Congo, surtout on y reconnaît le droit de pavillon de l'AIA sur un immense territoire qui prend le nom d'*État indépendant du Congo*, territoire non encore, et de loin, entièrement exploré dont le roi des Belges se voit, à titre personnel, attribuer la propriété, à charge pour lui de le mettre en valeur.

Ainsi, des gens de bonne compagnie, représentants d'États qui n'en sont en rien propriétaires, *cadotent* (africanisme très usité) un morceau d'Afrique et ses habitants à Léopold II, personnellement. Pour en arriver là celui-ci s'est fixé trois objectifs : déterminer quel territoire, le plus vaste possible, se faire attribuer par un acte international ; cajoler les *Puissances* pour les convaincre du bien-fondé de son projet *civilisateur* et pacifique ; obtenir sans conteste l'aval de ces mêmes *Puissances* pour revendiquer les régions ainsi définies et qu'il convoite.

En cette entreprise, Léopold a recours à la cartographie dont il se sert pour informer ceux dont il sollicite la reconnaissance. Il escompte établir son empire sur l'ensemble du bassin du Congo, mais les établissements portugais verrouillent la côte à l'embouchure du fleuve et la France a des prétentions concurrentes fondées, au moins dans la région occidentale, sur des *stations* déjà bien implantées. Il négociera, assez cavalièrement, avec l'aide britannique, auprès des Portugais qui

2 • Lire dans Brunshwig, *Le partage de l'Afrique noire*, Flammarion, Paris 1971, 186p. La page 59 résume le tour de passe-passe de Léopold II.

devront céder à l'État indépendant un couloir d'accès à l'océan ; en douceur, et avec habileté, auprès des Français. On décide, d'accord-parties, que la France restera sur la rive droite du Congo à l'aval du 17^e de longitude Est et qu'au-delà, sans toutefois outrepasser le 4^e de latitude-Nord, le territoire à explorer se limitera au bassin fluvial revendiqué.

Ces tractations permettent d'établir des zones d'influence. Cela acquis, le souverain du nouvel État va chercher, comme un paysan *madré* (le qualificatif est de son père), à s'agrandir et à bonifier son avoir. Ainsi, peu de temps après qu'on eut, à Berlin, reconnu sa souveraineté sous le pavillon très international de l'AIA, Léopold II propose une autre délimitation aux Français : il se contentera des terres découvertes en rive gauche du Congo et du Liboko (Oubangui), son principal affluent en rive droite, dont on ne connaît que l'existence, mais encore rien du tracé. Cette proposition est bien accueillie. Ce revirement, qui peut paraître de prime abord favorable à la France, n'est pas dans le caractère du roi des Belges, à moins de bonnes raisons. Il faut ici faire l'hypothèse qu'il a eu des informations très précises, et gardées très secrètes, de l'expédition Greenfell partie l'année précédente en reconnaissance du Liboko. La nouvelle donne inclut la rive gauche de cette très grande rivière et le bassin de ses deux affluents, l'Uele et le M'Bomou. Mais, pour l'heure, on croit que ceux-ci font partie du bassin du Tchad, qu'ils sont donc hors du champ. Ce ne serait que dans ce cas que les conditions léopoldiennes seraient très généreuses. Or, à terme, on s'apercevra qu'environ 600 000 km² de forêt humide et de marécages inexploitablement furent cédés à la France contre plus de 700 000 km² de forêt humide et de savane. Le gain sera un territoire qui atteint le 5^e de latitude-Nord et correspond, au bas mot, à trois fois la superficie de la Belgique !

Cette première phase n'est pas le résultat d'une manipulation cartographique mais plutôt celui d'une manipulation des *Puissances*, et de la France au premier chef, à partir de cartes approximatives (faites sur place pendant la Conférence) dont, j'en fais sans autre preuve l'hypothèse, le roi sait déjà les inexactitudes. Elle montre que la géographie est une dimension de la connaissance dont il a bien assimilé l'impact. Il va s'en servir dès que possible.

Mais il lui faut, d'abord, mettre une sourdine à ses ruses et cajoler les Français qui, à Berlin, avec les Portugais et pour les raisons déjà évoquées, sont les plus méfiants vis-à-vis de ses projets. Le recul, au-delà du 17^e de longitude Est, des limites de son futur État peut d'ailleurs être considéré, aussi, sans machiavélisme, comme un geste d'apaisement envers un bon voisin. Il irait alors de pair avec l'accord négocié qui fait de la France l'héritière des possessions congolaises du roi des Belges, s'il s'avérait incapable d'en assumer la charge, ce que croit J. Ferry qui évalue mal ses capacités financières. Ce marché sera bientôt dénoncé, la France n'ayant pas honoré ses engagements financiers faits alors, en contrepartie de la concession léopoldienne. En 1908, l'héritage passera à la Belgique qui l'acceptera sans enthousiasme.

La troisième phase peut commencer, celle de la reconnaissance internationale officielle, indiscutable, de l'État indépendant du Congo. Mais en réalité, il y a une certaine simultanéité entre toutes ces tractations. Je ne les sépare clairement que pour mettre sous ce que je crois être le bon éclairage, la démarche diplomatique et politique de Léopold II.

Ainsi, le 16 octobre 1884, Berlin accepte de reconnaître le pavillon de l'AIA (c'est-à-dire les droits de Léopold) sur le bassin du Congo. Le 8 novembre une carte est jointe au dossier. Celle-là est le seul document géographique de référence pour les frontières septentrionales et orientales de ce nouvel État, puisque ces parties du territoire concerné ne sont pas encore réellement explorées. En cette affaire, l'Angleterre a promis de suivre Guillaume I et Bismarck. C'est pourquoi, le 16 décembre, Londres donne son accord de principe à la reconnaissance du pavillon de l'AIA sur le bassin du Congo. Alors, averti mieux que personne de l'intérêt minier du Katanga qui ne figurait pas sur la première carte présentée à Berlin, le 24 décembre Léopold fait entériner par Londres une carte du bassin du Congo incluant le Katanga.

Londres avisée et ayant accepté le document présenté, Léopold II, prétextant une confusion, renvoie à Berlin une carte moins incertaine, c'est-à-dire incluant le Katanga. Dès lors, la France (qui traînera des pieds, mais suivra tout de même) et les autres Puissances ne pourront que suivre à leur tour.

Cependant cette histoire de carte n'est pas très claire. Certes le Katanga est bien dans le bassin du Congo, en limites, mais il est

difficile d'admettre qu'il n'y ait eu à Berlin qu'une confusion entre deux documents cartographiques car Léopold, en ce qui concerne sa mainmise sur la future colonie belge, n'a laissé place à aucun laxisme. Or, on croyait que le Katanga recelait des mines d'or. Il faut donc plutôt admettre qu'il y a eu là, en l'occurrence, une entourloupe géographique et royale d'autant plus aisée que la France est la seule des grandes Puissances qui aurait pu se méfier. Or elle n'avait pas l'attention portée sur l'est du nouvel État, mais sur sa région occidentale où ses intérêts se heurtaient à ceux de Léopold.

Ce qui fait soupçonner aux historiens qu'il y ait eu entourloupe, c'est aussi cette date du 24 décembre. Les chancelleries n'ont évidemment pas prévu un tel tour de passe-passe, c'est pourquoi la veille de Noël dans l'après-midi paraît un moment fort bien choisi. Ce jour-là l'attention ne doit pas être très soutenue au Foreign Office. On imagine — quoique cela ne paraisse pas très rigoureux comme démarche historique — un membre du cabinet, pensant à la dinde et rêvant de pudding, morose et peu soupçonneux, pourquoi le serait-il d'ailleurs, consignait le dépôt. Ce doit être ce que pense aussi H. Brunshwig lorsqu'il écrit : "Puis le 24 décembre, Léopold adressa une deuxième carte à Bismarck ; elle incluait le Katanga, dont on ignorait les ressources minières³. La chancellerie ne réagit pas, et les fonctionnaires du Foreign Office, en l'absence de leur chef qu'ils croyaient averti, ratifièrent par erreur"⁴.

Si, en définitive, cela a pu se faire, c'est que le Congo n'intéressait personne. Car les manipulations de tracé de frontières sont monnaie courante. Les cas sont innombrables et les guerres qu'ils ont entraînées ne se comptent plus. Pour ne citer que le conflit qui oppose l'Équateur au Pérou, il est proclamé tous les jours sur les cartes équatoriennes où il s'étale en toutes lettres.

Mais l'exemplarité du cas congolais ne s'arrête pas là, la carte y tient un rôle manipulateur au moins jusqu'à la fin du siècle. C'est l'analyse des documents successifs publiés par le "Mouvement géographique de l'État indépendant du Congo",

3• La mission de reconnaissance géologique du Katanga, conduite par Cornet, ne sera entreprise que l'année suivante. Du Katanga venaient les fameux croisillons de cuivre qui servaient de monnaie dans l'ensemble du bassin du Congo, et au delà. Léopold II s'était laissé dire qu'il y avait des mines d'or. En fait, il y avait beaucoup plus, mais il l'ignorait.

4• H. Brunshwig, *op. cit.*, citation tirée de la page 59.

revue mensuelle, puis bi-mensuelle, qui me fait écrire cela. Ce n'est pas que le "Mouvement géographique" manipule vraiment les informations, mais les cartes y servent de support à un subtil façonnage d'opinion. En effet la revue a pour mission de faire connaître le nouvel État, d'y attirer des investissements. Il faut donc que l'on saisisse bien la progression de la conquête et ce que cette progression signifie. Aussi, chaque fois qu'un relevé de reconnaissance de fleuve ou de rivière parvient à Bruxelles, auprès de J.A.Wauters, rédacteur en chef du "Mouvement géographique", il en fait la carte la plus exacte possible et, régulièrement, il publie une carte de synthèse regroupant tout ce que l'on sait du réseau fluvial du bassin du Congo.

Il est indiscutable qu'il ne s'agit que du tracé des cours d'eau reconnus ou, en pointillés, de ceux dont on extrapole le tracé (la carte au 1/10 000 000 proposée par Wauters en mai 1885, dessinant le tracé supposé des rivières Liboko, Ouellé, Mbomo et bien d'autres, tous les affluents de rive droite du Congo sis à l'amont du confluent Liboko-Congo entre autres). Les textes accompagnateurs sont cependant plus ambigus, non qu'ils abusent le lecteur, puisqu'ils signalent toujours ce qui relève de l'information contrôlée, du on-dit et des hypothèses, mais leur manière de présenter les choses induit le lecteur à s'imaginer que les pays riverains de ces fleuves sont aussi reconnus, ce qui, en fait, ne se produit qu'ensuite et très progressivement. Ainsi l'idée que le pays est *ouvert à la civilisation*⁵, donc susceptible d'être mis en valeur rapidement pour peu que des investisseurs se manifestent, chemine favorablement dans l'opinion. Mais, en vérité, les capitalistes belges sont très méfiants, ils ne courent pas le risque de l'aventure coloniale. D'ailleurs l'Europe est en pleine expansion, on l'équipe à tout va : creusement et aménagement de ports, de canaux, construction de chemins de fer, de ponts et de viaducs, percement de tunnels etc. Et ce sont certainement les constructeurs de chemins de fer qui sont les plus entreprenants aussi au Congo.

Quoi qu'il en soit, on voit clairement, au rythme des parutions du "Mouvement géographique" et des publications de cartes

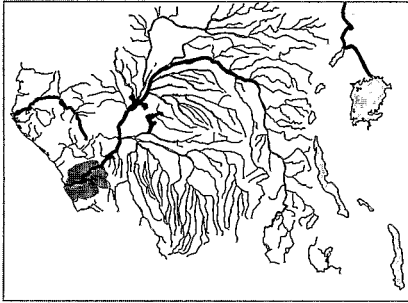
5• Ce qui est une des clauses morales (dont les politiques sont toujours si friands dans les conclusions et recommandations de conférences internationales) requises par les Puissances pour laisser l'une ou l'autre d'entre elles s'appropriier une région non revendiquée par une autorité aussi apparente que la leur.

fluviales, complétées par des récits évocateurs d'exploration, des articles sur les ressources découvertes ou espérées, sur les mœurs des peuplades rencontrées, que la colonisation va bon train. C'est, tout de même, loin d'être le cas. Pourtant il est indéniable qu'il y a, chez Wauters et ses commanditaires, l'ambition de convaincre les lecteurs et l'opinion du bien-fondé du projet colonial léopoldien et, par la suite, des grandes sociétés qui développeront des intérêts économiques au Congo.

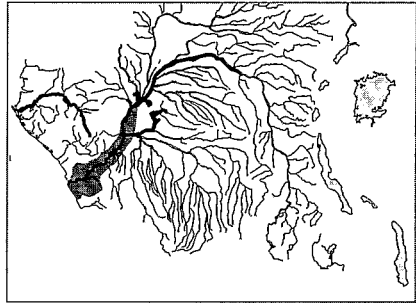
Je présente huit moments (fig. 1 et 2 - p. 26, 27) de la situation d'il y a cent ans, entre 1878 et 1893. Pour bien faire voir ce que j'avance, je propose à mon tour de marquer les étapes de la colonisation par un mode de représentation suggestif qui démontre le rôle convaincant (faut-il dire manipulateur ?) que peut avoir la cartographie. En ne se référant qu'à ces cartes à très petite échelle donnant l'évolution d'une exploration fluviale poursuivie pendant seulement 15 ans, on a une idée de la rapidité de la conquête de l'État indépendant du Congo.

Je ne sais s'il se trouvera des lecteurs pour trouver curieux l'énoncé de cette dernière phrase. Honnêtement, elle est correcte et va de soi, n'est-ce pas ? Et pourtant ! Et bien, en toute honnêteté, elle est manipulatrice. En effet il s'agit bien des situations successives de l'*exploration fluviale* du Congo (ou Zaïre), reportées sur un fond de plan reproduisant l'image de son réseau hydrographique tel que nous le connaissons aujourd'hui, mais il ne s'agit en aucun cas de la conquête de l'État indépendant du Congo. Pourtant, j'en suis convaincu, et cet argument intuitif est mon seul atout en l'occurrence, les lecteurs du "Mouvement géographique", en ces années 1878-93 et ensuite, voyant, sur les cartes qu'on leur présentait de quinzaine en quinzaine, le tracé hydrographique du Congo s'étendre sans cesse, voyaient en fait la progression d'une conquête et d'une mise en valeur, disons d'une *ouverture à la civilisation* pour employer l'expression rassurante et philanthropique du temps, de nouveaux territoires. C'est bien ce que souhaitait Léopold II et aussi les commanditaires du journal, notamment les sociétés qui déjà organisaient cette région : compagnies du chemin de fer, compagnies minières, bientôt plantations d'élaeis etc. Les textes dont ces cartes sont l'illustration (à moins qu'il ne faille écrire les cartes dont le texte est le commentaire!) parlent, eux, de pénétration sans qualifier

Fig 1 : La pénétration dans cette partie de l'Afrique s'étant faite par les voies d'eau, la meilleure manière d'en formaliser le progrès est d'en présenter les étapes successives de 1878 (Comité d'étude du Haut Congo) jusqu'en 1893, époque où les deux tiers des rivières ont été reconnus : 15 ans d'exploration depuis la décision de Léopold II de créer un État Indépendant sous contrôle dans le centre de l'Afrique...



1. Bassin du Congo, état des connaissances au moment de la fondation du Comité d'étude du haut Congo : 25 novembre 1878



2. État des connaissances à la clôture de la conférence de Berlin : 26 février 1885

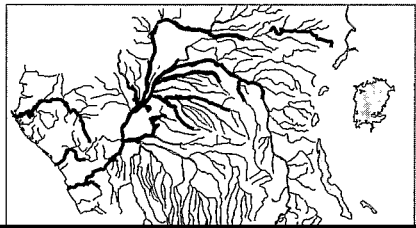
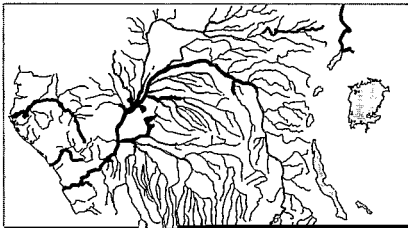
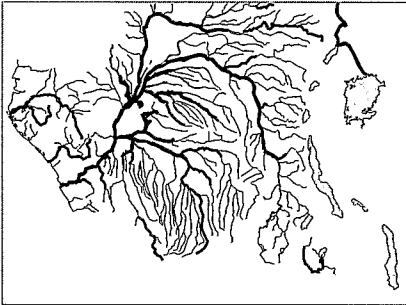
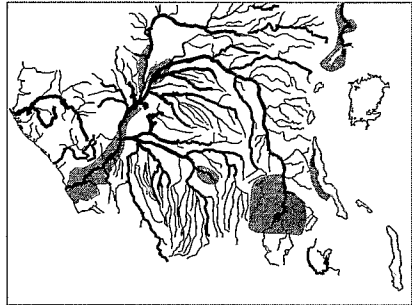


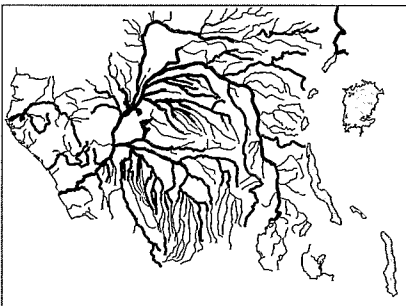
Fig 2



5. 25 Août 1888



6. 7 Avril 1889



7. 20 Avril 1890



8. 20 Mai 1893

0 400 km

trop celle-ci, ce qui permet de penser soit à une première reconnaissance, ce qui est généralement le cas et qui est dit ; soit à une prise de possession assurée, ce qui est supposé et semble confirmé par les articles et les cartes de synthèse qui, plusieurs fois par an, font le point sur la progression de l'organisation du nouvel État ; soit à une possibilité déjà affirmée de mise en exploitation des nouveaux territoires, ce qui peut aussi s'imaginer mais serait erroné (figures).

De mon côté, je parle de progrès et d'étapes ce qui donne un dynamisme à la reconnaissance, et c'est acceptable. Seulement ce dynamisme sous-entendu prend une toute autre connotation pour qui veut attirer des investisseurs. On voit bien, ici, qu'une information exacte, accompagnée d'un texte sommaire quoiqu'également acceptable, peut donner à interpréter très diversement les images produites. Mais combien plus ambiguë devient cette série d'images lorsqu'elle ne se surimpose pas au tracé réel du réseau des affluents du Congo, ce qui était le cas à la fin du XIX^e siècle. En effet, avec l'hydrographie complète du fleuve, on voit ce qu'il reste à reconnaître tandis qu'avec les seules cartes de l'époque, et à l'échelle donnée (plus ou moins 1/10 000 000), on pouvait supposer qu'il n'y avait pas de rivières dignes d'être représentées entre deux cours d'eau, que les rivières constituaient des itinéraires balisés, géographiquement coordonnés, et que, donc, l'espace en interfluve était lui aussi reconnu et disponible pour une mise en valeur prochaine.

Certes on ne peut reprocher à J.A. Wauters, encore moins au roi des Belges dont il sert encore, en ces années là, les intérêts, de truquer la réalité géographique de l'État indépendant du Congo, alors en cours d'exploration — même plus, je dirai que la publication dirigée par J.A. Wauters est d'une qualité géographique et historique tout à fait remarquable —, mais il est bien évident que, par la force de sa représentation sur une carte exclusivement hydrographique du bassin congolais, l'information, linéaire et partielle, se confond généralement, dans l'esprit du lecteur, avec une information concernant l'ensemble du territoire, fleuves, vallées et interfluves. Et n'est-ce pas, finalement, le but sous-jacent, non clairement perçu de ses auteurs mais indubitablement atteint ?

Faut-il dès lors parler de manipulation de la carte ? Non, certainement pas : les informations sont honnêtes et honnêtement

publiées. Faut-il alors parler de manipulation de l'opinion par la carte ? Pas davantage. Il n'y a pas d'intentions malhonnêtes mais, bien sûr, la puissance économique qui est derrière ce journal ne va pas regretter que l'interprétation se fasse d'une manière aussi favorable à l'avancement de ses projets et à l'aboutissement de ses objectifs.

En fait, la carte est un graphisme, usuel pour le géographe, dont la lecture est plus sujette que celle de tout autre écriture à des glissements sémantiques, métonymiques notamment. Cela provient de ce que son dessin s'apparente plus aux pictogrammes qu'à un alphabet, ce qui lui donne en même temps une plus grande facilité de lecture directe et une plus grande incertitude de compréhension, à cause de la multiplicité des interprétations possibles que l'on croit pouvoir en donner malgré ses structures picturales bien définies et sa légende accompagnatrice. En effet, tout un chacun croit savoir lire une carte alors que seuls les initiés sont vraiment à l'aise pour la dessiner ou l'interpréter correctement. Il est donc fréquent, voyant ce qui y est effectivement représenté, de l'extrapoler abusivement, par exemple en passant du linéaire au superficiel, des lignes de thalweg aux ensembles géographiques qui les séparent, et cela d'autant plus facilement que l'échelle de représentation est plus petite.

Compte tenu de ce qui précède, je serais enclin à penser que, pour Léopold II, la cartographie fut un outil de conquête d'autant plus efficace que l'Angleterre, la France et l'Allemagne qui voulaient imposer leur économie, donc leur politique, se surveillaient trop pour être suffisamment attentives aux techniques d'accaparement déployées par lui afin de s'assurer la propriété du bassin du Congo.

Il ne s'agit pas d'un cas d'école. On ne compte plus les conflits argumentés, sinon justifiés, par des représentations cartographiques litigieuses. Le conflit centenaire Pérou/Équateur qui trouva un *statu quo*, cartographique justement, en 1942, est également très instructif. On y retrouve, mais plus délibérément montré, le souci de manipuler une opinion, l'équatorienne cette fois-ci. En effet, l'Équateur vu par les Équatoriens, s'impose par des cartes où une partie de la haute Amazonie, gérée par le Pérou et considérée par les Péruviens comme partie indiscutable de leur

territoire, est incluse dans les limites nationales de L'Équateur. Or ces cartes ne portent que des informations très succinctes, réseau hydrographique du Napo, affluent de l'Amazone, chaînes de montagne, principales villes, mais aucune autre information, sauf des limites administratives fictives car décidées par un pouvoir